

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité

Rapport annuel 2002–2003

**20 ans
d'efforts vers des solutions communautaires**

2002–2003

Table des matières

Direction	1
Message du directeur	3
Programme des déchets antérieurs	4
Déchets de faible activité antérieurs	4
Initiative dans la région de Port Hope :	5
Programme provisoire de gestion des déchets	5
L'évaluation environnementale se poursuit	6
Programme de protection de la valeur immobilière	8
Scarborough (Malvern)	8
Fort McMurray	9
Itinéraire de transport dans le Nord	10
Autres activités du programme de gestion des déchets antérieurs ..	11
Programme des déchets courants	11
Programme d'information	12
Rétrospective financière et certificat de vérification	13

Créé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité assure les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) antérieurs au Canada. Le Bureau est administré par Énergie atomique du Canada limitée conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui finance la gestion des DRFA et établit la politique nationale afférente.

Le Bureau a notamment pour mandat :

- de résoudre les problèmes posés par les DRFA antérieurs qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;
- d'établir, au besoin, un service de stockage des DRFA courants payé par les usagers;
- de répondre aux besoins d'information du public au sujet des DRFA.

POUR PLUS D'INFORMATION

Bureau national

1595, cour Telesat,
bureau 700
Ottawa (Ontario)
K1B 5R3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopieur : (613) 952-0760
info@llrwmo.org
www.llrwmo.org

L'Initiative dans la région de Port Hope

Échange d'information sur les
projets
C.P. 118
110, rue Walton
Port Hope (Ontario)
L1A 3V9
Téléphone : (905) 885-0291
Numéro sans frais :
1 866 255-2755
Télécopieur : (905) 885-2682

CC1-1/2003F-PDF
ISBN 0-662-75200-7

D I R E C T I O N

Robert L. Zelmer
Directeur

G. Glenn Case
Directeur, Ingénierie et opérations

Paul J. Conlon
Directeur, Environnement, santé et sécurité

Bernard Gerestein
Directeur, Communications et relations
communautaires

Rose Mary T. Rozak
Directrice, Contrats et support de projets

M. T. Wallace
Directeur général
Direction des ressources
en électricité
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

M. P. A. Brown
Directeur
Division de l'uranium
et des déchets radioactifs
Direction des ressources
en électricité
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

M. W. C. Kupferschmidt
Directeur général
Déclassement et Gestion des
déchets
Énergie atomique du Canada limitée
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice clôturé le 31 mars 2003.

Le présent rapport a été établi conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée, relativement à l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le directeur,
R. L. Zelmer, ing., RPP

Message du directeur

En octobre 2002, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité a franchi une étape importante. Vingt années avaient passé depuis sa création, le 26 octobre 1982. À l'origine, le Bureau avait été établi en vertu d'un décret officiel du très honorable Jean Chrétien (ministre d'Énergie, Mines et Ressources à l'époque) afin d'aborder la gestion des déchets radioactifs de faible activité antérieurs et courants partout au Canada. Pour souligner le vingtième anniversaire du Bureau, le Premier ministre Jean Chrétien a félicité le Bureau de son excellente contribution à résoudre avec succès certains des problèmes de gestion de déchets les plus complexes au Canada.

Cette année encore, le Bureau fait des progrès vers la gestion des problèmes de déchets radioactifs de faible activité antérieurs du Canada en réalisant des solutions une à la fois, en collaboration avec les collectivités qui forment des partenariats dans le but de solutionner ces problèmes d'environnement complexes et à long terme.

À l'automne 2002, le Bureau a effectué des activités de décontamination au site de Waterways, à Fort McMurray, en Alberta, au terminus de l'Itinéraire de transport dans le Nord. Il s'agissait du dernier des neuf sites contaminés de Fort McMurray à exigence de la remédiation.

L'Initiative dans la région de Port Hope représente notre projet le plus important à l'heure actuelle. Elle comprend la planification d'activités de restauration de l'environnement à grande échelle ainsi que la mise au point d'installations de gestion à long terme dans les régions de Port Hope et de Port Granby à l'est de Toronto. C'est avec plaisir que je rapporte que la première des trois phases, la phase de l'évaluation environnementale et de l'obtention des permis, se déroule bien et qu'elle a franchi plusieurs étapes importantes.

L'Initiative dans la région de Port Hope s'est méritée la reconnaissance et les félicitations de la communauté internationale lors du Forum for Stakeholder Confidence, tenu en octobre 2002 à Ottawa et parrainé par le Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ici comme pour d'autres projets, le personnel du Bureau a collaboré étroitement avec Ressources naturelles Canada (RNC), l'hôte du Forum, pour assurer la réussite de cet événement. Le succès de l'Initiative dans la région de Port Hope repose principalement sur l'appui continu des signataires de l'entente, les municipalités de Port Hope et de Clarington et le gouvernement fédéral, ainsi que sur la communication et la collaboration entre le Bureau et la collectivité.

Je félicite tous les membres du personnel du Bureau et leurs collègues d'hier et d'aujourd'hui pour la réalisation de cette étape de vingt ans et je remercie chaque personne de leur apport particulier dans cette réussite, apport qui est grandement apprécié.



Le directeur,
R. L. Zelmer, ing., RPP

Déchets de faible activité antérieurs

On peut retracer les déchets radioactifs de faible activité au Canada aussi loin qu'au début des années 30, dans les mines radium de Port Radium sur la rive du Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1942, le raffinage du radium et de l'uranium (transportés par des péniches, des trains et les airs sur une distance de plus de 5 000 km en provenance du Nord), a débuté à Port Hope. Les activités de raffinage se sont poursuivies pendant de nombreuses années à Port Hope et raffinage de l'uranium continue là aujourd'hui.

Les pratiques reconnues en matière de gestion des déchets au cours des premières années de production du radium et de l'uranium n'étaient pas aussi détaillées qu'elles le sont aujourd'hui. Par conséquent, les bâtiments et la terre dans les environs de la collectivité entourant la raffinerie et le long des itinéraires de transport ont été contaminés, et cette contamination n'a pas été détectée. On a découvert et reconnu cette contamination au début des années 70. On a immédiatement mis sur pied un programme de réduction des rayonnements, non seulement dans la région de Port Hope, mais également dans les collectivités des mines situées en Ontario et en Saskatchewan.

On a depuis découvert d'autres occurrences de déchets antérieurs le long des itinéraires de trans-

port par voie d'eau qui longent les premiers sites miniers dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y avait également des découvertes de DRFA dans d'autres collectivités du Canada, notamment à Surrey (Colombie-Britannique), à Scarborough (Ontario) et à Fort McMurray (Alberta).

Le gouvernement fédéral assume la responsabilité des déchets antérieurs au Canada par l'entremise du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité. Les déchets antérieurs sont des DRFA qui ont été gérés d'une manière qui n'est plus jugée acceptable aujourd'hui, dont on ne peut raisonnablement attribuer la responsabilité aux propriétaires actuels et que le gouvernement fédéral prend en charge.

Le Canada possède environ 1,5 million de m³ de DRFA antérieurs, lesquels sont principalement stockés dans des installations provisoires de gestion des déchets dans la région de Port Hope. On estime à près de 100 000 m³ la quantité de déchets antérieurs de tous les autres sites au Canada. Ce ne sont que la découverte de nouveaux sites ou une meilleure délimitation et caractérisation des sites actuels qui représentent des situations où l'on prévoit une augmentation qui s'ajoutera au volume de DRFA antérieurs.

Qu'entend-on par déchets de faible activité?

Au Canada, les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) se définissent par exclusion. Ils sont donc considérés comme des DRFA des déchets radioactifs qui ne sont pas des déchets de combustible nucléaire (également désignés par l'expression «déchets de haute activité» ou «HA») ou de mines d'uranium ou des résidus de traitement de l'uranium. Une grande partie des DRFA accumulés au Canada sont des déchets antérieurs constitués de terre contaminée au cours des 70 dernières années. Aujourd'hui, la plupart des DRFA proviennent d'activités liées à la production d'électricité nucléaire, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire ainsi qu'à la production et à l'utilisation de radio-isotopes en médecine, dans l'enseignement, dans le domaine de la recherche, en agriculture et dans les secteurs industriels.

HISTORIQUE

À Port Hope, les DRFA sont stockés dans quatre installations autorisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), dans neuf sites d'envergure non autorisés et à divers autres endroits, et ils font tous l'objet d'une inspection et d'une surveillance périodiques du Bureau.

Le Bureau surveille également les nouveaux travaux de construction à Port Hope dans le cadre du Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), exploité conjointement par le Bureau et la municipalité de Port Hope, et visant à empêcher que la terre contaminée soit dispersée. Le Bureau analyse la terre aux chantiers proposés et transfère la terre contaminée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (SST PRP). Tout les projets d'envergure et les petits projets nécessitant des permis de construire sont automatiquement assujettis au PSTC.

ACTIVITÉS EN 2002–2003

Cette année est l'une des plus occupées; on a émis plus de 500 lettres sur l'état radiologique, on a mené plus de 112 contrôles du radon et des rayonnements gamma et on a stocké 117m³ de remblai contaminé dans le site de stockage temporaire. En plus de cela, le Programme provisoire de gestion des déchets concentre actuellement ses efforts sur l'appui aux plans de la municipalité de Port Hope visant la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux dans le secteur ouest de leur réseau d'aqueduc du site Waterworks sur le lac Ontario.

Le BGDRFA assurera le contrôle radiologique et les activités de décontamination pour appuyer ce projet municipal. Les activités d'évaluation du site ont débuté par les contrôles radiologiques et l'échantillonnage menés par le BGDRFA.

On a creusé des trous de forage dont on a prélevé des échantillons et, le cas échéant, qui ont été contrôlés

pour détecter les niveaux de rayonnements gamma en surface. Les travaux techniques comprenaient notamment l'échantillonnage, les campagnes d'analyse et les évaluations des risques propres aux sites.

En s'appuyant sur les analyses subsurfaces des rayonnements gamma, on estime le volume de terre légèrement contaminée devant être éliminée du site d'expansion du réseau d'aqueduc de Port Hope. Même si certaines des mesures de rayonnement gamma provenant de l'analyse subsurface étaient supérieures à la gamme normale des rayonnements de fond, la majorité d'entre elles se trouvait bien en dessous. À des fins de planification, on a pris des mesures avec la municipalité de Port Hope afin de communiquer chaque semaine pour parler de l'état du projet d'expansion du réseau d'aqueduc.

On a élaboré un modèle de monticule pour le stockage des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) sur le site du réseau d'aqueduc.

On a entrepris des discussions avec la CCSN, la municipalité de Port Hope et Cameco sur la possibilité d'utiliser le site autorisé par la CCSN de la jetée

2002-2003	
Voici les activités du Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC) et du Programme de conformité des propriétés (PCP) :	
Contrôles du radon et des rayons gamma effectués en vertu du PCP :	112
Volume de terre stocké dans le SST (m³)	117
Lettres sur l'état radiologique	520

centrale, que Port Hope loue présentement à Cameco, pour le stockage temporaire d'environ 17 000 m³ de terre contenant des DRFA provenant du site de réseau d'aqueduc.

Les travaux de décontamination sur le chantier de la nouvelle usine de traitement des eaux ont débuté au mois de février 2003. On a conçu le site de l'usine de traitement des eaux de façon à inclure des aires pour une remorque de radioprotection et le contrôle de l'accès au site, ainsi que la construction de routes d'accès temporaires sur place. On a éliminé environ 2 500 m³ de morts-terrains du chantier de construction, lesquels ont été stockés temporairement dans le secteur ouest du nouveau site de l'usine de traitement des eaux. Le BGDRFA devrait achever les travaux à l'été 2003.

HISTORIQUE

Dans l'accord juridique pour l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), le gouvernement fédéral a engagé 260 millions de dollars pour la décontamination et la construction d'installations de gestion à long terme des DRFA dans la région.

L'engagement du gouvernement fédéral appuie deux projets recommandés par la collectivité :

- **Le projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité dans la région de Port Hope (deux installations proposées dans la municipalité de Port Hope et la remise en état de sites contenant des déchets radioactifs de faible activité, des sols faiblement contaminés et certains déchets industriels situés dans l'ancienne ville de Port Hope);**
- **Le projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité dans la région de Port Granby (une installation proposée dans la municipalité de Clarington).**

Environ 1 million de m³ de DRFA et de terre contaminée se trouvent dans la région de Port Hope, résultat du raffinage de radium et d'uranium qui a commencé dans les années 30. Les travaux de raffinage étaient dirigés par une société d'État, Les Ressources Eldorado Limitée, et ses prédécesseurs du secteur privé. Le gouvernement fédéral assume la gestion à long terme de cette perte.

La majorité des déchets est contrôlé dans l'installation de gestion des déchets de Port Granby dans la municipalité de Clarington et dans l'installation de gestion des déchets de Welcome, dans la municipalité de Port Hope. Cameco Corporation en est le propriétaire et en assure la gestion, et les installations sont autorisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Les autres matières, principalement de la terre contaminée, sont stockées dans le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (SST

PRP), avec l'autorisation de la CCSN, et aux sites principaux ainsi qu'à des sites non autorisés de petite envergure dans la municipalité de Port Hope.

L'accord juridique conclu entre les municipalités et le gouvernement du Canada prévoit trois installations de gestion à long terme : une à Clarington, à l'installation de gestion des déchets de Port Granby, deux à Port Hope, une près de la promenade Highland et l'autre à l'installation de gestion des déchets de Welcome. Les plans de ces installations varient en fonction des suggestions reçues de la collectivité, l'état du site et la nature ainsi que le volume des déchets à confiner. Sur réception de l'autorisation réglementaire, l'IRPH assurera la décontamination des déchets et leur gestion d'une manière sûre pour l'environnement. Les concepts de gestion comportent les caractéristiques suivantes :

- **En surface;**
- **Les déchets seront isolés des eaux souterraines et du sol sous-jacents ainsi que de la surface;**
- **L'installation sera surveillée dans le long terme;**
- **Les déchets peuvent être récupérés.**

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Au cours des quatre prochaines années, les concepts proposés par la collectivité relativement à la gestion des DRFA seront peaufinés par les études techniques, environnementales et de planification et les suggestions du public. À la suite des évaluations environnementales et quand l'autorisation sera complétée, il faudra encore de cinq à sept années pour construire les installations, regrouper les déchets et décontaminer et restaurer les sites de déchets.

ACTIVITÉS EN 2002–2003

L'IRPH s'est continué par l'évaluation environnementale, tel que cela est prévu par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Cinq études de référence sur l'environnement

Initiative dans la région de Port Hope : L'évaluation environnementale se poursuit

(atmosphérique, aquatique, géophysique, socioéconomique et terrestre) ont été lancés pour rassembler des conditions ambiantes. On a consacré des efforts importants à la mise au point et à l'élaboration d'une liste préliminaire de composantes valorisées de l'écosystème (CVE).

Un des accents principaux a été l'élaboration de solutions de rechange à l'aide des suggestions reçues lors d'ateliers publics et de journées portes ouvertes.

Les solutions de rechange sont les différentes façons d'exécuter les projets qui sont réalisables sur le plan technique et économique, qui sont locaux et qui assurent la gestion des déchets à long terme, tout en étant semblables, sur le plan fonctionnel, au projet proposé.

Les extraits d'autres activités du programme d'études d'ingénierie et techniques comprennent l'examen par les pairs des ébauches des rapports de travail rédigés à la suite des études sur les sédiments du port de Port Hope et l'étude des spécifications des critères de décontamination ainsi que l'enquête hors site aux environs de l'ancienne usine de gazéification du charbon.

Les conseillers de l'étude de référence sur l'environnement et le personnel du Bureau ont participé à une série d'ateliers regroupant des membres du public et des spécialistes afin de présenter la liste préliminaire des composantes valorisées de l'environnement (CVE) et d'en discuter.

Les évaluations environnementales comportent plusieurs études techniques sur les conditions de l'environnement. Celles qui sont terminées ou en cours comprennent notamment :

- **Un contrôle aérien des rayons gamma sur une distance d'environ 2 100 kilomètres à l'aide d'hélicoptères évoluant à basse altitude;**
- **Un contrôle routier sur une distance d'environ 320 kilomètres à l'aide de détecteurs de rayonnements installés sur un camion afin d'étudier les principaux**

itinéraires de transport utilisés dans le passé pour transporter les déchets dans les limites de la zone à l'étude;

- **Une évaluation technique du modèle de conception de stabilisation de la rive pour l'installation de gestion des déchets à long terme de Port Granby;**
- **Une étude des effets possibles du thorium-230, un composant des déchets;**
- **Un examen de la qualité des eaux souterraines existantes et de leur écoulement à travers l'installation de gestion des déchets de Port Granby;**
- **Des évaluations des sites de quatre anciens terrains industriels dans la municipalité de Port Hope;**
- **Un examen détaillé des études, des règlements qui s'appliquent, des recherches scientifiques et des suggestions publiques du passé visant à aider à mettre au point des critères afin de déterminer quand des sites contaminés ont été décontaminés convenablement;**
- **Un sondage téléphonique de plus de 500 foyers et des discussions avec les personnes intéressés et les groupes d'intérêt afin de connaître les attitudes des résidents locaux vis-à-vis l'Initiative dans la région de Port Hope.**

On a sollicité la participation du public lors de journées portes ouvertes, d'Expo 2002, du comptoir public du BGDRA et par des mises à jour régulières envoyées par les réunions avec les groupes communautaires et aux administrations municipales. Cela est également complété par des bulletins d'information trimestriels et des articles bimensuels dans les quotidiens. Ces événements ont permis au public d'obtenir des renseignements, d'examiner des documents et de poser des questions au sujet des évaluations environnementales pour chacun des projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope et de Port Granby.

HISTORIQUE

Pour les diverses parties intéressés qui participent à l'Initiative dans la région de Port Hope, le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PVBI) fait partie intégrante des projets de Port Hope et de Port Granby.

Établi dans le cadre de l'accord juridique de mars 2001, le programme PVBI reflète l'engagement des conseils municipaux de Port Hope et de Clarington ainsi que du gouvernement du Canada afin d'atténuer les effets provisoires possibles sur la valeur des biens immobiliers qui pourraient découler de l'Initiative. Le programme PVBI indemnise les propriétaires de résidences, de commerces ou d'industrie dans les zones désignées des municipalités de Port Hope et de Clarington qui subissent des pertes financières au moment de la vente de leur propriété, une perte de revenus ou des difficultés à renouveler leur hypothèque en raison de l'Initiative.

ACTIVITÉS EN 2002–2003

La principale caractéristique du Programme, c'est le maintien des communications avec les propriétaires, les municipalités et les

professionnels de l'immobilier. Un bureau de programme a été également établi dans le centre ville Port Hope, où le personnel expérimenté expliquent le programme et fournissent l'aide aux propriétaires faisant une réclamation.

Le Bureau a également profité de nombreuses occasions de faire mieux connaître le programme en le présentant à des groupes communautaires et au secteur immobilier. Cela inclut l'appui aux activités de communications de la plus grande Initiative lors de salons et de journées portes ouvertes tels qu'Expo 2002 et d'autres événements publics. Parmi les initiatives de diffusion principales, on compte des présentations aux chambres immobilières de Cobourg-Port Hope et de Durham, l'Ontario Real Estate Association et l'Institute of Municipal Assessors de la région de l'Est.

Les agents immobiliers précisent que le programme a créé de la stabilité dans le marché en rassurant les propriétaires que leur investissement dans leur propriété est protégé. Les partenaires municipaux ont souvent dit que le programme PVBI est perçu comme une «police d'assurance.»

Scarborough (Malvern)

HISTORIQUE

La collectivité de Malvern est un développement urbain planifié situé dans le secteur nord-est de la Ville de Toronto. La construction de la collectivité a débuté au début des années 70 et se poursuit jusqu'à ce jour. Plus de 50 000 personnes y habitent.

En 1980, on a découvert de la terre contaminée par le radium au croissant McClure dans la collectivité de Malvern, sur le site d'une ancienne entreprise agricole où l'on avait incinéré et traité des résidus contaminés au radium provenant d'une exploitation d'écrans luminescents. Le BGDRA a réalisé la

décontamination complète du secteur en 1996, y compris la construction d'un monticule de stockage temporaire situé à l'avenue de Passmore.

ACTIVITÉS EN 2002–2003

On effectue un contrôle radiologique (rayonnements gamma, radon, eaux souterraines, inspection matérielle) du site du stockage provisoire de Passmore. Les résultats de ce contrôle montrent qu'il n'existe aucun effet nocif pour le milieu entourant le site. On fournit les résultats du contrôle à la Ville de Toronto (qui englobe maintenant l'ancienne ville de Scarborough) et on peut les consulter à la Bibliothèque municipale de Malvern.

Fort McMurray

HISTORIQUE

Fort McMurray est une ville d'environ 40 000 habitants en Alberta, à environ 450 km nord-est d'Edmonton.

Dès les années 30, on expédiait le minerai d'uranium et les concentrés uranifères en péniches à partir de la mine de Port Radium sur le Grand lac de l'Ours, par voie d'un système de lacs et de rivières jusqu'à une série de ports d'attache à Fort McMurray. À partir de là, le minerai et les concentrés étaient expédiés par chemin de fer à la raffinerie d'Eldorado, à Port Hope. Au cours de l'été de 1992, le BGDRFA a commencé à enquêter sur les points de transfert le long des voies de transport d'eau de 2 200 kilomètres entre Port Radium et Fort McMurray. Le BGDRFA a effectué ces travaux dans le cadre de son mandat visant à traiter des responsabilités du gouvernement du Canada relativement à la gestion et à la résolution des problèmes de déchets radioactifs de faible activité antérieurs. Au cours de ces enquêtes, on a détecté des niveaux élevés de radioactivité à divers sites. On soupçonnait que ces niveaux résultaient de déversements des minerais d'uranium et des concentrés présents au moment du chargement des matières dans les fourgons de chemin de fer à destination de la raffinerie de Port Hope. De 1993 à 1996, le Bureau a fait transporter près de 31 000 m³ de terre légèrement contaminée provenant de plusieurs terrains de Fort McMurray, à une cellule de confinement spécialement conçue aménagée à la décharge locale qui est régulièrement surveillée par le Bureau .

ACTIVITÉS EN 2002–2003

Au cours de l'année, toute la terre radioactivement contaminée associée au réseau antérieur de transport de l'uranium a été éliminée du site de Waterways. Les activités associées à l'excavation et au roulage de la terre contaminée se sont déroulées sur une période de cinq semaines et ont pris fin en octobre 2002. Tous les matériaux enlevés ont été stockés dans l'installation de gestion à long terme (IGLT) désignée, à la décharge de Beacon Hill. Les échantillonnages et les analyses de vérification

menées tout au long du programme de décontamination ont confirmé que toute la contamination radiologique antérieure avait été éliminée du site de Waterways. L'hiver approchant à grands pas, on a reporté au printemps 2003 toutes les activités finales de restauration des sites de Waterways et de l'IGLT. Voici un résumé des travaux effectués jusqu'à présent.

Excavation de la terre contaminée

À la fin de l'opération d'excavation de la terre, on avait enlevé et transféré à l'IGLT 12 400 m³ de terre contaminée. Toute la terre a été expédiée du site à l'aide de remorques et de camions à benne conventionnels, solidement couverts et en respectant les protocoles qu'applique normalement le BGDRFA pour de telles activités.

Vérification de la décontamination

Le programme d'excavation de la terre a été supervisé à temps plein par le personnel du BGDRFA qui a fourni constamment une orientation aux opérateurs de l'équipement quant à l'étendue nécessaire de l'élimination. À la fin de l'excavation dans une aire de travail donnée, le BGDRFA exécutait un programme de vérification détaillée afin de confirmer si les objectifs en matière de mesures correctives avaient été atteints.

Surveillance de l'environnement, de la santé et de la sécurité

Le personnel du BGDRFA a exécuté un programme de surveillance de l'environnement, de la santé et de la sécurité tout au long des travaux. Les paramètres contrôlés comprenaient les rayonnements gamma, la dose de rayons gamma, la contamination en surface, des alpha de longue durée de vie, du radon, du produit de filiation du radon et des particules en suspension dans l'air. Tout au long du projet, un groupe de travail formé de représentants des gouvernements et organismes fédéraux, provinciaux et locaux a aidé le BGDRFA. De plus, le BGDRFA a collaboré étroitement avec le public en organisant des journées portes ouvertes et en publiant des renseignements et des activités sur le projet.

Itinéraire de Transport dans le Nord

HISTORIQUE

Au début des années 90, le Bureau a déterminé que plus de 47 000 m³ de terre avaient été contaminés par l'uranium à approximativement 20 endroits le long de l'itinéraire de transport dans le Nord (ITN), l'itinéraire de 2 200 km empruntée des années 30 aux années 60 pour le transport de minerai et de concentré d'uranium et de radium entre les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta.

Là où les rayonnements présentaient des risques inacceptables à court terme, le Bureau a fait transporter de petites quantités de minerai et de concentré d'uranium de certains sites et, dans un cas en particulier, près de 200 m³ de terre contaminée à un site de stockage temporaire de la région. En 2001-02, des mesures ont été prises pour avancer la caractérisation et la remédiation de certains emplacements de rebut historiques le long de l'ITN. Parmi les collectivités des Territoires du Nord-Ouest le long de l'itinéraire où le Bureau a découvert des déchets radioactifs antérieurs, on compte Fort Smith, Fort Fitzgerald, Tulita et Hay River.

ACTIVITÉS EN 2002-2003

En juin 2002, le personnel du BGDRFA a visité le hameau de Tulita, dans les T.N.-O., afin de rencontrer les membres du Tulita Uranium

Working Group représentant la Tulita Land Corporation. La rencontre avait pour but d'examiner l'état des activités de décontamination qui avaient eu lieu dans le hameau depuis 1992, y compris la décontamination la plus récente en août et en septembre 2001 ainsi que de discuter des options possibles de relocalisation du monticule de stockage temporaire de Tulita. Lors de la visite, on a effectué une inspection du monticule, et on n'a détecté aucun problème.

Au cours du mois d'octobre 2002, le personnel du BGDRFA a effectué une visite sur place à Fort Smith, T.N.-O., afin d'inspecter le monticule de stockage temporaire. Le monticule s'est avéré en bon état et aucune mesure corrective n'était nécessaire. On a également effectué une inspection à Fort Fitzgerald lors de la visite sur les lieux.

En février 2003, le BGDRFA a participé au démantèlement du Radium Gilbert et a entrepris l'enlèvement et la gestion du béton contaminé de l'enceinte.

Le personnel du BGDRFA continue de fournir un appui technique, au nom de RNCAN, au Comité interministériel et à la table Canada-Déline.

Le site Web officiel du Bureau a été repensé et mis à jour. Il présente une diversité d'information sur les DRFA en plus de la liste des activités du Bureau dans l'ensemble du Canada. De nombreux rapports et études du Bureau sont disponibles en ligne.

www.llrwmo.org

Autres activités du programme de gestion des déchets antérieurs

ACTIVITÉS EN 2002–2003

Le BGDRFA a répondu à de nombreuses demandes d'entreprises et d'institutions partout au Canada pour l'élimination d'articles de cadrans au radium. Parmi celles-ci, on compte des entreprises d'entretien d'aéronefs situées en Ontario, un collège communautaire situé à Terre-Neuve et un laboratoire situé à Ottawa.

Les cadrans ont été transférés au bâtiment de stockage du BGDRFA aux Laboratoires de Chalk River.

Le BGDRFA a effectué une inspection détaillée des fûts contenant les DRFA en stockage aux Laboratoires de Chalk River et a élaboré un plan d'action pour les conteneurs.

PROGRAMME DE DÉCHETS COURANTS

HISTORIQUE

Au nombre des producteurs de «déchets courants», on retrouve les compagnies d'électricité, les organismes de recherche nucléaire, les fabricants de combustible nucléaire ainsi que les producteurs et les utilisateurs de radio-isotopes à des fins médicales et autres. Ils sont responsables des quelque 4 000 m³ de déchets qu'ils produisent chaque année. On compte environ 600 000 m³ de ces déchets au Canada.

Le Bureau aide Ressources naturelles Canada au développement des politiques et des stratégies visant la gestion à long terme de ces déchets. Le Bureau a également aidé RNCAN à tenir ses engagements envers les organismes internationaux tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

ACTIVITÉS EN 2002–2003

Ressources naturelles Canada a désigné le Bureau comme centre de liaison officiel (coordinateur national pour le Canada) pour appuyer le

programme de l'AIEA en vue d'établir une base de données sur la gestion des déchets à accès Internet. La base de données est un dépôt national d'information sur la gestion des déchets radioactifs dans les États membres de l'AIEA.

Dans la mesure du possible, les renseignements contenus dans la base de données tiennent compte des exigences de rapports de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. La base de données vise également à appuyer l'élaboration d'indicateurs du développement durable pour la gestion des déchets radioactifs, en vertu de l'Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992). Le Bureau recueillera des données auprès des compagnies d'électricité exploitant un réacteur nucléaire, d'EACL, des entreprises de production d'uranium et d'autres producteurs de déchets. On prévoit des consultations avec des intervenants importants, et une analyse des répercussions pour le Canada a été amorcée.

On produit, en collaboration avec RNCAN, une vidéo qui explique l'Initiative dans la région de Port Hope et qui donne un aperçu de l'accumulation antérieure des déchets radioactifs de faible activité dans la région. La vidéo comprend un certain nombre d'entrevues avec des résidents locaux, le maire de Port Hope et le personnel du BGDRFA. Les préoccupations de nombreux résidents locaux sont énoncées, cernées, et adressées par le personnel technique principal du Bureau. Cette vidéo, en format VHF, CD ou DVD, est disponible aux bibliothèques municipales de Port Hope et de Clarington et auprès du BGDRFA.

Le BGDRFA fournit de l'information sur les déchets radioactifs de faible activité au Canada, sur la façon dont ils sont gérés et sur la façon dont ils seront éliminés. Les membres du personnel du Bureau national à Ottawa et des Bureaux des Services techniques et d'Échange d'information sur les projets à Port Hope, répondent tous les jours aux demandes de renseignements reçues par téléphone, par la poste et en personne. On peut obtenir à ces bureaux de nombreuses publications sur les activités du BGDRFA et sur la gestion des déchets radioactifs de faible activité au Canada.

Le Bureau répond aux demandes de renseignements provenant de toutes les régions du Canada et de l'étranger. Le site Web reçoit en moyenne 45 visites par jour.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du Bureau à l'adresse www.llrwmo.org

Le programme d'information de l'Initiative dans la région de Port Hope pour le dernier exercice a inclus la création et la publication d'un bulletin d'information décrivant les activités des projets. Ce bulletin est posté à plus de 13 000 résidents locaux tous les trois mois. Les ateliers et les journées portes ouvertes sont d'autres moyens importants qu'utilise le BGDRFA pour mettre à jour l'information et obtenir la participation de la collectivité. Au cours de la dernière année, le public a participé à des ateliers sur les caractéristiques des milieux naturel et social qui forment les composantes valorisées de l'écosystème et sur le processus des solutions de rechange avec lequel on examine diverses façons de réaliser les projets Port Hope et Port Granby qui fait l'Initiative dans la région de Port Hope. On a intégré la participation du public à chacune des étapes des évaluations environnementales.

Le 20e anniversaire du BGDRFA

Il y a de cela 20 ans, le 26 octobre, le gouvernement fédéral a approuvé l'établissement d'un nouveau bureau qui assumerait les responsabilités du gouvernement quant à la gestion des déchets radioactifs de faible activité au Canada. On a attribué à EACL la responsabilité d'exploiter le bureau, appelé Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA).

Dans le cadre d'un accord de recouvrement des coûts conclu avec Ressources naturelles Canada, EACL

continue de fournir le personnel, les services de soutien et les installations pour élaborer les programmes et les projets du BGDRFA et les mettre en œuvre.

Le Bureau a dirigé et supervisé avec succès les activités de décontamination pour de nombreux projets, d'envergures différentes, qui représentaient un défi environnemental important partout au Canada. Dans l'encadré, on indique certains des projets réalisés par le Bureau ou qui sont en voie de décontamination.



Scarborough 1982 - 1996:

- Reesor Road
- McClure Crescent
- McLevin Avenue
- Centre-ville de Malvern
- Monticule de Passmore

Surrey 1984 - 2000:

- Thornton Yard
- Anvil Way

Fort McMurray & NTR

1992 - Présent:

- contrôle de l'ITN
- sites de Fort McMurray
- Monticule de Beacon Hill
- CN Waterways
- Fermeture et autorisation

Port Hope 1982 - Présent:

- Décontaminations localisées
- Consolidations des DRFA
- Surveillance de la construction
- Gestion provisoire des déchets
- Initiative dans la région de Port Hope

Sites de Toronto

Récupération du radium
(en cours)

R É T R O S P E C T I V E F I N A C I È R E

PROGRAMMES	2001-2002	2002-2003
- TOTAL DES DÉPENSES	EN MILLIERS DE DOLLARS	
PROGRAMME DES DÉCHETS ANTÉRIEURS		
INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE		
Région de Port Hope - Projet de stockage à long terme	3 414	6 257
Région de Port Hope - Programme de protection de la valeur des biens immobiliers	361	321
Gestion provisoire des déchets de Port Hope	546	627
Total partiel : Initiative dans la région de Port Hope	4 321	7 205
INITIATIVES DES SITES DANS LE NORD		
Fort McMurray	473	1 178
Itinéraire de transport dans le Nord	117	55
Total partiel : Initiative des sites dans le Nord	590	1 233
INITIATIVES VISANT LES AUTRES DÉCHETS ANTÉRIEURS		
Scarborough (Malvern)	21	29
Déchets antérieurs à d'autres endroits	78	47
Total partiel : Initiatives visant les autres déchets antérieurs	99	76
AUTRES ACTIVITÉ PRÉVUES DANS LE MANDAT		
Programme des déchets courants	21	14
Programme d'information	33	54
<i>Crédits de fin d'exercice</i>		
Crédit sur les écarts de la paie	(17)	(34)
Surrey - Renversement d'accumulation des factures	(26)	
Total partiel : Autres activités prévues dans le mandat	11	34
Moins le recouvrement des coûts de Scarborough (Malvern) en Ontario	(21)	(28)
TOTAL DES DÉPENSES FINANÇÉES PAR RNCAN	5 000	8 520

Note : Les chiffres sont arrondis au millier de dollars le plus proche.

C E R T I F I C A T D E V É R I F I C A T I O N

Chaque année, EACL fait l'objet d'une vérification par le Bureau du Vérificateur général et Ernst & Young. La vérification s'effectue conformément aux normes généralement établies pour la vérification. Puisque le BGDRFA fait partie d'EACL, ses résultats financiers entrent dans la portée de cette vérification et sont touchés par l'opinion exprimée dans le rapport de vérification.

Conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), Ressources naturelles Canada vire des fonds à EACL pour le fonctionnement du Bureau. Le Plan d'activités annuel que le Bureau soumet à l'approbation de RNCAN avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Ce plan précise comment donner suite aux priorités de RNCAN sans dépasser les fonds disponibles. Le personnel du Bureau et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de RNCAN procèdent à des examens trimestriels conjoints des progrès et modifient par la suite les priorités en cours d'exercice.

La comptabilité et le système de contrôle financier du Bureau sont conformes aux politiques et méthodes de contrôle financier d'EACL. Celles-ci garantissent l'obtention en temps utile de données financières fiables et précises. Les états financiers inclus dans le présent rapport annuel donnent les coûts d'exploitation du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité jusqu'au 31 mars 2003.

Le tableau 1 montre comment les fonds obtenus de RNCAN ont été dépensés dans les secteurs visés par le mandat du Bureau en 2002-2003 et l'année précédente.

20^e anniversaire

du

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité



*Vingt Ans
d'efforts vers des solutions communautaires*